

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 245

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Décembre 1984

Une perle de l'IMPARTIAL (8 XI) : « La conversation laisse *inaugurer* ce qui dans quelques heures sera une victoire historique pour le président Reagan. »

Variantes

L'allemand (repris du français) *Variante* a un sens plus large que dans notre langue : *mehrere Varianten* équivalait généralement à « plusieurs solutions différentes ». Et c'est sous l'influence de l'allemand qu'on parle chez nous des « trois variantes », par exemple, d'un tracé d'autoroute.

En français, il n'y a de variante (légèrement différente) que par rapport à une version principale. Exemple : le tracé principal et ses deux variantes. S'il y a réellement trois solutions différentes, il ne faut pas les appeler « variantes ».

(Défense du français, No 245, décembre 1984)

« New-Delhi »

L'agence France-Presse s'obstine (ne l'imitons pas !) à appeler *New-Delhi* la capitale de l'Inde, bien que les Anglais aient quitté ce pays depuis près de quarante ans...

Alors que la capitale de la Grande-Bretagne elle-même est toujours nommée Londres, et non *London*, dans les textes français, on ne voit pas pourquoi il faudrait s'abstenir de dire « La Nouvelle-Delhi ».

(Défense du français, No 245, décembre 1984)

« A » l'initiative

On voit de plus en plus cette tournure supplanter « sur l'initiative de... »

Nombre d'ouvrages sont muets à ce propos ; mais dans son Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne, J. Hanse exprime cet avis : « Quelque chose est fait sur l'initiative de quelqu'un. Par analogie avec « à l'instigation de », on emploie souvent à *l'initiative de*, qui reste suspect, mais est admis notamment par le Lexis. »

Mais qu'est-ce qui n'est pas admis, chez Larousse ?

(Défense du français, No 245, décembre 1984)

Trois-Chênes

L'agglomération genevoise groupant les communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex porte le nom (assez curieux) de Trois-Chênes, que les chroniqueurs sportifs orthographient presque toujours sans s final (le stade des *Trois-Chêne*).

Il est logique d'appliquer ici la règle du pluriel des noms géographiques ; exemples : les deux Bâles, les deux Allemagnes, les deux Nèthes (rivières).

Il y a eu des polémiques locales à ce sujet. Maintenant, dans les procès-verbaux officiels de l'agglomération, on écrit « Trois-Chênes ».

(Défense du français, No 245, décembre 1984)

« Au » monde

D'une agence anonyme, avant la rencontre France-Bulgarie : « Le *coach* bulgare considère la France comme l'une des trois meilleures équipes *au* monde actuellement. » De l'agence A.P. (en mars) : « La Suisse est le pays *au* monde qui offre le plus grand choix de ce type de produits. »

En français : ...une des trois meilleures équipes du monde ; le pays du monde qui offre...

L'influence de l'anglais *in the world* était encore plus voyante dans ce texte A. P. de décembre 1981 : « Wajda, l'un des Polonais les plus célèbres *dans le monde*. »

(Défense du français, No 245, décembre 1984)

A l'attention

De l'A.T.S. (29 octobre) : « Walter Stürm, le spécialiste en camouflage facial, aurait réussi à passer entre les mailles du dispositif de sécurité mis en place à son *attention* (!) par la police vaudoise. »

« A l'attention de » est la mention utilisée en tête d'une lettre pour en préciser le destinataire.

Il ne faut évidemment pas confondre cette expression avec « à l'intention de... »

(Défense du français, No 245, décembre 1984)